

# SENTIERS DE L'EAU

PARCOURS  
DE L'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
EN MILIEU SCOLAIRE  
2022/2023

PATRIMOINE

## OBJECTIFS

- > S'approprier son espace proche,
- > découvrir des aménagements et leurs contextes géographique et historique,
- > aborder les problématiques liées à l'eau.

## DESRIPTIF

Sur un parcours en six étapes, les élèves découvrent l'histoire des canaux, fontaines, lavoirs, sources, ports... qui parsèment le territoire. Les principes de la gestion de l'eau, l'aménagement du territoire et l'évolution des activités économiques ou de loisir sont abordés.

**Nombre de classe par séance :** 1

**Durée :** de 1 heure 30 à 2 heures 30

**Lieu de déroulement :** Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-louis-du-Rhône.

**Évaluation :** échange oral avec les enseignants en fin de séance.

**Indicateurs financiers :** 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

**Participations financières demandées :** aucune

**Modalités techniques et de fonctionnement :** sur inscription au minimum 15 jours avant.

Les modalités de déplacement sont à la charge de l'établissement scolaire.

### PUBLIC

ÉLÉMENTAIRE  
COLLÈGE  
LYCÉE

### CONTACTS

DIRECTION PATRIMOINE CULTUREL  
Étienne Flouw  
etienne.flouw@ampmetropole.fr

Audrey Pezon  
audrey.pezon@ampmetropole.fr  
04 42 11 27 73



TERRITOIRE  
ISTRES  
OUEST PROVENCE